

LA DOCUMENTATION DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

Le temps du cours purement verbal bien que magistral n'est plus. Toutes les fois où cela est possible, le professeur fonde son enseignement sur le contact avec le réel ; partant de l'observation et de l'expérimentation, il guide l'intelligence bouillonnante de ses élèves, exige la précision des observations et la rigueur du raisonnement, mène à la généralisation et enfin éveille le génie de l'invention et de la création. Il assure de cette manière l'acquisition des connaissances et participe à la formation de l'esprit.

1) QU'EST-CE QU'UN DOCUMENT ?

Pour des raisons évidentes, un grand nombre d'êtres vivants, d'objets encombrants, rares ou exotiques ne peuvent être soumis à l'observation directe de nos élèves ; des expériences nécessitant des techniques ou un matériel trop spécialisés ne peuvent être refaites par ou pour nos classes. C'est là que nous ferons appel au document que le spécialiste définit comme étant « toute connaissance susceptible d'être utilisée comme objet d'étude ou preuve de proposition, et présentée sur un support matériel de nature et de forme variables, cette définition englobant donc non seulement les documents écrits mais aussi les supports visuels non écrits, auditifs ou audiovisuels ».

Il est long, le chemin parcouru depuis l'époque où l'on nous projetait en hâte quelques diapositives, juste avant la fin de l'heure et à la seule condition que la classe ait été « particulièrement sage ».

2) LE ROLE DU SERVICE DE LA DOCUMENTATION DE L'I.N.R.A.P.

La documentation dont disposent les établissements d'enseignement agricole étant insuffisante et souvent mal adaptée aux exigences spécifiques de leur mission, le Service de la Documentation de l'INRAP, créé il y a deux mois à peine, a mis en place un important programme destiné à aider les professeurs dans leur lourde tâche. Nous nous proposons :

- de recenser les organismes publics (CRDP, CDDP) et les entreprises privées qui ont constitué et tiennent à notre disposition des collections souvent excellentes de documents dont un grand nombre de nos collègues font un usage large et heureux. Leur liste sera publiée très prochainement.
- de constituer à Dijon une importante collection de documents pédagogiques. Ce matériel sera, selon sa nature, vendu, prêté ou cédé gratuitement aux utilisateurs qui seront informés grâce à un catalogue régulièrement remis à jour.

Le travail que nous avons entrepris ne peut être mené à bien qu'en collaboration étroite avec nos collègues. Bien mieux, en effet, que l'équipe de l'INRAP, compo-

sée d'enseignants bien sûr, mais d'enseignants provisoirement privés d'élèves, les professeurs des lycées et collèges connaissent les véritables besoins de leurs établissements ; ils rendront service à l'INRAP et par conséquent à l'ensemble du corps enseignant en nous faisant part de leurs suggestions. Par ailleurs, l'ampleur de la tâche est telle que notre Service de Documentation ne peut, dans l'état actuel des choses, faire face tout seul ; ce n'est qu'avec la participation active du nombre le plus grand possible de professeurs que notre entreprise pourra être couronnée de succès.

III) NOTRE PROGRAMME

Pour établir notre plan de travail nous tiendrons compte des desiderata des professeurs, des programmes scolaires qui constitueront la trame de notre action et, bien sûr, de nos moyens en personnel et en matériel.

Nous étudierons progressivement notre activité à toutes les disciplines littéraires, artistiques, scientifiques et techniques.

- l'INRAP constituera une importante collection de documents imprimés dans nos ateliers : tirés à part, résumés d'articles ou de livres, synthèses, dossiers pédagogiques regroupant photographies, textes et tableaux relatifs à un même thème d'enseignement.
- notre bibliothèque groupe déjà un grand nombre d'ouvrages et de revues et sera, dans un avenir que nous espérons proche, équipée pour les prêts par correspondance.
- notre photothèque réunira à Dijon photographies et diapositives. Des films d'enseignement et des bandes magnétiques viendront s'y joindre par la suite.

IV) UN EXEMPLE : LA DOCUMENTATION PHOTOGRAPHIQUE

La documentation photographique est, selon l'avis des professeurs, le domaine où les besoins sont les plus urgents ; nous nous y attacherons donc en priorité. Il est intéressant, à propos de cet exemple, de situer les limites du champ d'action de l'INRAP et de décrire son mode de travail.

Notre enseignement est axé essentiellement sur l'observation et l'expérimentation ; l'élève ne reste pas indifférent face à l'objet qu'il décrit ou manipule et la connaissance qu'il en acquiert est liée étroitement à une certaine « familiarité ».

Ce qui est vrai de l'objet l'est du document : un enfant s'intéressera davantage à une photographie s'il a participé, d'une manière plus ou moins directe, à son élaboration. Dans ces conditions, pourquoi le géographe, le biologiste, le technicien n'utiliseraient-ils pas avant tout des photographies rapportées des promenades ou de voyages d'études, faites par les élèves eux-mêmes et qui trouveront bien plus de résonance que des documents similaires achetés chez le libraire ? Pourquoi ne sensibiliserait-on pas le Club Photo, le Club Nature qui pourraient de cette manière faire bénéficier l'ensemble des élèves d'un lycée du fruit de leurs activités ? Des échanges de documents entre lycées d'une même région, d'une région à l'autre, d'un pays à l'autre ne pourraient-ils pas se développer dans cette direction ?

Tout ceci, d'ailleurs, se réalise déjà et de plus en plus, dans quelques Lycées, mais la nature des sujets, des difficultés techniques de tous ordres rendent souvent

cette voie impraticable. Les professeurs se tournent alors vers la documentation toute faite qu'ils peuvent emprunter dans les C.R.D.P. et les entreprises privées, ou acheter dans le commerce. Ils y trouveront des photographies s'adressant soit à l'enseignement général, soit à la profession agricole, mais très peu de matériel adapté à l'enseignement qui nous est propre.

Et c'est là que se situe la mission de l'INRAP, qui s'efforcera de compléter les sources de documents évoquées ci-dessus. Nous réunissons à Dijon pour les multiplier et les diffuser ensuite :

- des documents créés par les chercheurs de l'INRAP. L'Institut est équipé pour réaliser, entre autres, des microphotographies.
- des photographies, mises à notre disposition, provenant des Instituts de Recherches, des Laboratoires, des Ecoles et de quelques enseignants, qui nous autorisent très aimablement à les reproduire.
- des photographies prises pour notre compte par quelques professeurs bons photographes qui nous ont proposé leur collaboration.

Le matériel ainsi réuni sera inventorié, classé, examiné sous l'angle de sa valeur pédagogique, multiplié par nos soins ou par des maisons spécialisées, puis mis à la disposition de nos collègues enseignants.

La campagne de prospection lancée l'an dernier par l'INRAP nous a montré l'existence d'un noyau de professeurs prêts à nous aider. Dans l'intérêt de tous, nous espérons que leur nombre ira en grandissant. Le travail que nous avons entrepris nous vaudra bien des critiques et, nous le souhaitons, des conseils ; nous en tiendrons soigneusement compte et espérons que l'expérience ainsi acquise pourra être étendue aux autres domaines de la Documentation.

R. Kempf.